

CertiNergy décrypte les annonces de Philippe Martin pour la 3^e période des CEE

Le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie Philippe Martin redonne un nouveau souffle à une filière qui connaissait un fort ralentissement suite à une année d'incertitude sur son avenir.

En tant qu'entreprise non fournisseur d'énergie la plus importante du secteur des CEE et acteur très investi dans les enjeux d'efficacité énergétique de notre pays, **CertiNergy se réjouit de cette annonce tant attendue. Le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie répond à l'appel lancé suite au rapport de la Cour des Comptes sur les Certificats d'Economies d'Energie.**

En passant à 660 TWhc pour les 3 années de la troisième période contre 345 pour les 4,5 années de la seconde, **le Ministère a plus que doublé l'obligation annuelle** d'économies d'énergie. Une faible partie de cette obligation sera consacrée aux programmes des énergéticiens (Passeport rénovation) et au fonds de garantie de la Caisse des Dépôts.

En outre cette répartition sera faite de manière plus équitable entre tous les vendeurs d'énergie, en augmentant la part pesant sur les **fournisseurs de carburant à près de la moitié de l'obligation nationale** contre un quart aujourd'hui.

Selon une étude exclusive réalisée par CertiNergy et fondée sur la base des informations officielles disponibles à ce jour (hors structures collectives) :

Fournisseurs d'Energie	Obligation 2015 - 2017	
	(en TWh cumac)	
EDF	199	31%
Total Marketing Services	113	18%
GDF Suez	97	15%
Siplec (Leclerc)	42	6,7%
SCA Pétrole et Dérivés (Intermarché)	27	4,3%
Carfuel (Carrefour)	27	4,3%
Exxon Mobil	18	2,8%
Petrovex (Auchan)	14	2,2%
Distridyn (Cora et Casino)	11	1,8%
Bolloré Energie	8	1,8%
Total		89%

Cette hausse du volume des obligations s'accompagne d'une simplification du dispositif. CertiNergy salue la volonté du Ministère de **faciliter l'accès des bénéficiaires à ce dispositif vertueux**, tout en permettant une **mise en cohérence avec les autres dispositifs d'incitation existants**. « *Le Ministère prévoit également de réviser le montant des CEE associés aux travaux d'économies d'énergie, ce qui rendra l'objectif fixé d'autant plus ambitieux* » précise Frédéric Utzmann, président de CertiNergy.

Avec le renforcement de **l'éco-conditionnalité**, le gouvernement poursuit son effort d'accompagnement du secteur du bâtiment vers une véritable montée en compétence.

Aujourd'hui, après ces bonnes nouvelles, l'heure est à la précision des modalités techniques de ces nouvelles orientations, qui devrait intervenir dans les 6 prochains mois.

A propos de CertiNergy :

Créée en 2008, CertiNergy est aujourd'hui l'entreprise non fournisseur d'énergie la plus importante du secteur des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Elle crée des services de mise en œuvre d'opérations d'économies d'énergie, entièrement financés par les obligés, lorsqu'ils achètent les CEE produits par CertiNergy, et distribue aux bénéficiaires des primes proportionnelles à leurs économies d'énergie, ce qui permet de faciliter le déclenchement d'investissements.

L'entreprise a par ailleurs développé des services de tiers financement (et une filiale dédiée Eco Energie Financement SAS) ainsi qu'un programme de lutte contre la précarité énergétique (et une filiale dédiée Combles Eco Energie SAS). Elle est présente en Italie et en Angleterre où existent des dispositifs comparables aux CEE.

Par une approche globale et transversale, CertiNergy favorise l'émergence de nouveaux gisements d'économies d'énergie. De la phase d'analyse, pour identifier le potentiel global d'économies d'énergie, au bilan post-travaux, en passant par la gestion administrative et financière du dossier, CertiNergy se veut avant tout générateur d'actions d'économies d'énergie en soutenant les particuliers mais aussi les structures de toutes tailles, administrations, industries et professionnels du bâtiment dans l'incitation ou la réalisation de travaux d'efficacité énergétique.

Avec plus de 150 collaborateurs, 15 000 partenaires et 25 TWh cumac d'économies d'énergie depuis sa création, CertiNergy est la référence du secteur.

Plus d'information sur <http://www.certinergy.com>

CertiNergy

Juliette Franquet

Agence BIG Picture

Tél: 01 55 02 15 10

E-mail: j.franquet@big-picture.fr